



Paris, le 3 mai 2012

« La loi HPST, c'est le moment d'en parler », un film pour informer les pharmaciens sur leurs nouvelles missions

La loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » qui fêtera ses deux ans au mois de juillet, reconnaît aux pharmaciens d'officine la possibilité d'exercer de nouvelles missions. Celles-ci impliquent l'acquisition de réflexes et une organisation différente au sein de l'officine. Cette mise en œuvre nécessite que les pharmaciens soient informés, mobilisés et motivés ; c'est dans cette optique que le court-métrage « La loi HPST, c'est le moment d'en parler » a été réalisé à l'initiative du Conseil central des pharmaciens d'officines de l'Ordre national des pharmaciens.

De nouvelles missions, un nouveau métier

La loi HPST a instauré de profondes modifications du métier de pharmacien d'officine en consacrant l'exercice par ce dernier de nouvelles missions de service public. Prévention et dépistage, conseils personnalisés, correspondant d'équipe de soins, etc., sont autant de domaines dans lesquels le pharmacien peut dorénavant s'impliquer, confirmant son rôle clé dans notre système de santé, pour une meilleure coordination des soins.

S'approprier ces missions, offrir au patient le soin le plus personnalisé possible... Tels sont les objectifs à atteindre pour les pharmaciens. Un cheminement dans lequel l'Ordre les accompagne, notamment grâce à ce film.

Un film pédagogique pour impliquer les pharmaciens

C'est l'une des missions de l'Ordre que d'inciter les pharmaciens d'officine à remplir pleinement leur rôle d'acteur de soins. Or en pratique, de nombreux pharmaciens manquent d'informations concrètes sur ces nouvelles missions. Afin de pallier ce déficit, le Conseil central de la section A de l'Ordre national des pharmaciens a réalisé un film de quelques minutes mettant en scène deux pharmaciens discutant de leurs rôles et missions, pour mettre en lumière les évolutions professionnelles induites par la loi.

L'Ordre encourage et accompagne les pharmaciens

Le film illustre des situations auxquelles les pharmaciens d'officine peuvent être confrontés au quotidien dans le cadre de ces missions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national
des pharmaciens sont disponibles sur

www.ordre.pharmacien.fr





A travers un dialogue entre deux pharmaciens, il s'efforce de lever certaines réticences : manque de place pour installer l'espace de confidentialité, manque de temps pour être en mesure d'assumer ces nouvelles responsabilités... et y apporte des réponses concrètes.

Ces nouveaux comportements « sécurité-santé » permettent au pharmacien d'officine d'être réellement présent dans le parcours de soins des patients, et redonnent à son statut de spécialiste du médicament toute sa signification. Un pharmacien davantage impliqué dans la prévention et qui développe des relations privilégiées avec sa clientèle, œuvre pour une meilleure coordination des soins et un système de santé plus efficient.

Informations pratiques

Le film a été envoyé à chaque Conseil régional de l'Ordre. Les conseillers ordinaires en région le présenteront à leurs confrères lors de différentes manifestations tout au long de l'année.

Le film est disponible sur le site de l'Ordre www.ordre.pharmacien.fr, dans la rubrique « Zoom sur » en page d'accueil et dans l'Espace pharmaciens ; et sur YouTube et Dailymotion.

CONTACTS

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

Presse&Papiers

Catherine Gros – Sophie Matos

catherine.gros@pressepapiers.fr

sophie.matos@pressepapiers.fr

Tél : 01 77 35 60 95

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

www.ordre.pharmacien.fr

